

Mairie du Kremlin-Bicêtre
REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N° 2023- 430
Délégation de signature en l'absence du Maire à
Madame Christine MUSEUX - 6ème maire adjointe

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-17 et L.2122-18,
Vu la délibération du conseil municipal du 4 juillet 2021 portant élection de Madame Christine MUSEUX en qualité de 6^{ème} maire-adjointe,

Vu l'arrêté n° 2022-081 portant délégation de fonction à Madame Christine MUSEUX, 6^{ème} maire-adjointe chargée des questions relatives au logement et à l'habitat,

Considérant que le Maire, Monsieur Jean-Luc LAURENT, sera absent du 30 octobre au 06 novembre 2023,

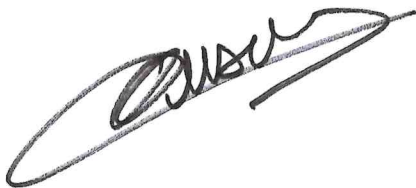
ARRÊTÉ

Article 1 : Madame Christine MUSEUX, sixième maire-adjointe, chargée des questions relatives au logement et à l'habitat, remplacera Monsieur le Maire **du 30 octobre au 06 novembre 2023 inclus** selon les modalités définies aux articles susvisés du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 : Un exemplaire de cet arrêté sera adressé :


- A la Préfète du Val-de-Marne,
- Au comptable de la commune,
- Et notifié à l'intéressée.

Spécimen de signature :



Fait au Kremlin-Bicêtre le 17 octobre 2023

Le Maire,
Jean-Luc LAURENT



Délais et voies de recours : le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, via la plateforme « Télérecours citoyens » : www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20231017-2023-430-AR
Date de télétransmission : 19/10/2023
Date de réception préfecture : 19/10/2023